
Université de Saint-Boniface
BUREAU DES GOUVERNEURS

Procès-verbal de la réunion du Bureau des gouverneurs tenue le mardi 28 mai 2024 à 16 h 30 au Salon Sportex.

Présences : Louis Allain, Erwan Bouchaud, Sophie Bouffard, Natalie Gagné, Alexa Harvey, Carol Johnson, Alphonse Lawson-Héllu, André Massicotte, Paul Morris, Elisa Opina, Gilles Pelletier, Lise Pinkos, Michel Trudel, Darcelle Vigier, Nicole Young

Personnes-ressources : Peter Dorrington, Richard Fréchette, Debra Radi

Secrétaire : Brigitte Kemp-Chaput

Section A OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 28 mai 2024

BG-280524-1 PROPOSITION : Paul Morris / Erwan Bouchaud

Que l'ordre du jour de la réunion du Bureau des gouverneurs du 28 mai 2024 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

A2. Déclaration des conflits d'intérêts en lien avec l'ordre du jour
Aucune.

Section B SÉANCE ÉDUCATIVE

Section C PROCÈS-VERBAL

C1. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 19 mars 2024

BG-280524-2 PROPOSITION : Nicole Young / Natalie Gagné

Que le procès-verbal de la réunion régulière du Bureau des gouverneurs du 19 mars 2024 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

C2. Suivi au procès-verbal de la réunion régulière du Bureau des gouverneurs du 19 mars 2024.
Aucun.

Louis Allain et Michel Trudel rejoignent l'assemblée à 16 h 34.

Section D CABINET DE LA RECTRICE

D1. Rapport de la rectrice

La rectrice commente brièvement son rapport écrit du 28 mai 2024.

Section E ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

- E1. Rapport annuel conformément aux exigences de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*

La secrétaire générale présente le rapport annuel qui est déposé à titre d'information.

- E2. Correspondance

La rectrice partage la lettre reçue de la ministre de l'Éducation postsecondaire et de la Formation ministère nous félicitant pour l'obtention du statut d'employeur de l'année.

Le Bureau des gouverneurs discute de la lettre qu'il a reçue de la part des professeurs du département des sciences humaines et sociales concernant le départ à la retraite d'un professeur en anthropologie. Une réponse sera envoyée par la présidence du Bureau des gouverneurs. Cette lettre sera partagée avec les membres du Bureau des gouverneurs.

Une discussion s'ensuit notamment sur la distinction entre les rôles et responsabilités de l'administration en ce qui a trait à l'embauche du personnel, et ceux du Bureau des gouverneurs en ce qui a trait à l'ajout ou la suppression de programmes, le fait que le programme n'a pas été supprimé, ainsi que les mesures en place pour l'offre de cours dans la discipline et l'accompagnement des membres de population étudiante.

Section F RAPPORTS DES COMITÉS

- F1. Comité de finances et d'audit

Le président du Comité de finances et d'audit, André Massicotte, fait un survol des éléments discutés aux trois dernières réunions du comité.

- F1.a Procès-verbal de la réunion du 14 mars 2024

Le procès-verbal est partagé à titre d'information.

- F1.b Procès-verbal de la réunion du 11 avril 2024

Le procès-verbal est partagé à titre d'information.

- F1.c Ébauche du procès-verbal de la réunion du 16 mai 2024

Le procès-verbal est partagé à titre d'information.

- F1.c.1 Transferts de fonds

Le vice-recteur à l'administration et aux finances offre des précisions sur les transferts de fonds présentés.

BG-280524-3 PROPOSITION : Michel Trudel / Erwan Bouchaud

Que le Bureau des gouverneurs approuve les transferts de fonds pour l'année financière se terminant le 31 mars 2024 tels qu'énumérés dans les propositions suivantes :

- i. Que le Bureau des gouverneurs autorise le retrait de la somme de 258 435 \$ des fonds d'affectation d'origine externe pour financer les coûts de construction du Laboratoire - chimie : Projet de priorités émergentes 258 435 \$.

- ii. Que le Bureau des gouverneurs autorise le retrait de la somme de 488 000 \$ des fonds d'affectation d'origine interne pour financer les projets suivants effectués en 2023-2024 :

<i>Projets d'immobilisations importantes</i>	\$
Infrastructure – réseau informatique	374 000
Rénovation et mise à niveau des laboratoires de chimie	69 000
Rénovation des salles de classe au 3e étage	<u>45 000</u>
Total	<u>488 000</u>

- iii. Que le Bureau des gouverneurs autorise le transfert de la somme de 1 360 000 \$ du fonds de fonctionnement aux fonds d'affectation d'origine interne pour les projets suivants :

<i>Projets d'immobilisations importantes</i>	\$
Remplacement du progiciel	500 000
Nouvelle propriété – 532, rue Aulneau	330 000
Infrastructure – réseau informatique	65 000
Immeubles à location	<u>35 000</u>
Sous-total	930 000

<i>Projets stratégiques</i>	
Études stratégiques	300 000
Fonds équipes sportives – participation aux nationaux	<u>130 000</u>
Sous-total	<u>430 000</u>
Total	<u>1 360 000</u>

- iv. Que le Bureau des gouverneurs autorise le transfert de la somme de 300 000 \$, montant qui ne sera pas utilisé pour la rénovation et mise à niveau des laboratoires de chimie et la reclasser envers l'achat de la nouvelle propriété au 532, rue Aulneau.

ADOPTÉE

Une discussion s'ensuit, notamment à propos de la nouvelle propriété au 532, rue Aulneau. La rectrice offre des précisions sur les résultats de fin d'année qui seront présentés à la prochaine réunion du Bureau des gouverneurs en juin.

F1.c.2 Frais de scolarité, frais de cours et facteurs de majoration pour 2024-2025
Le vice-recteur à l'administration et aux finances offre des précisions sur les frais de scolarité, les frais de cours et les facteurs de majoration pour 2024-2025.

BG-280524-4 PROPOSITION : Carol Johnson / Darcelle Vigier

Que le Bureau des gouverneurs approuve les frais de scolarité et les frais de cours ainsi que les facteurs de majoration applicables aux frais de scolarité universitaires et collégiaux pour les étudiants internationaux pour l'année académique 2024-2025 tels que décrits :

- i. Que les frais de scolarité universitaires pour l'année académique 2024-2025 soient majorés aux mêmes niveaux que l'Université du Manitoba, soit :

<u>1^{er} cycle</u>	Augmentation en % sur l'an passé	Augmentation par cours (3 crédits)	Augmentation annuelle estimée (30 crédits - temps plein)
Administration des affaires	2,75 %	5,30 \$	159,00 \$
Arts	2,75 %	4,08 \$	122,40 \$
Éducation	2,75 %	4,45 \$	133,50 \$
Sciences	2,75 %	4,67 \$	140,10 \$
Traduction	2,75 %	4,08 \$	122,40 \$
Travail social	2,75 %	4,83 \$	144,90 \$
Moyenne	2,75%	4,66 \$	139,80 \$

<u>2e cycle</u>	Augmentation en % sur l'an passé	Augmentation par semestre – programme offert à temps partiel	Augmentation annuelle estimée – programme offert à temps partiel
Maitrise en éducation	2,75 %	20,30\$	40,60 \$
Maitrise en études canadiennes	2,75 %	20,30\$	40,60 \$

- ii. Que les frais de scolarité fixés pour l'École technique et professionnelle et pour l'École des sciences infirmières et des études de la santé pour l'année académique 2024-2025 soient majorés de 133 \$ par programme.
- iii. Que les frais de cours pour les programmes universitaires et collégiaux pour l'année académique 2024-2025 soient majorés au taux de 2,75 %, à l'exception des frais suivants pour demeurer conforme à ceux de l'Université du Manitoba :
- 1) Frais de stages COOP universitaires :
 - Bac en administration des affaires : 2,5 % (2,9 % l'an passé)
 - Bac en sciences – microbiologie : 2,5 % (2,9 % l'an passé)

- 2) Frais de laboratoires universitaires :

	2023-2024	2024-2025	Augmentation par laboratoire de :
Laboratoire I	36,74 \$	40 \$	3,26 \$ (8,9 %)
Laboratoire II	62,97 \$	65 \$	2,03 \$ (3,2 %)
Laboratoire III	89,21 \$	95 \$	5,79 \$ (6,5 %)

- iv. Que les facteurs de majoration applicables aux frais de scolarité universitaires et collégiaux exigés de toute personne qui n'est pas citoyenne canadienne ou

résidente permanente du Canada demeurent **sans modifications pour l'année académique 2024-2025.**

Universitaire

Arts	2,2
Éducation	2,1
Traduction	2,2
Sciences	2,1
Travail social	2,1
Administration des affaires	2,0

Collégial

Administration des affaires	2,0
Éducation de la jeune enfance	2,0
Tourisme	2,0
Tous les autres programmes	2,0

ADOPTÉE

Une discussion s'ensuit.

- F2. Comité de gouvernance
 - F2.a Ébauche du procès-verbal du 2 mai 2024
L'ébauche du procès-verbal de la réunion du Comité de gouvernance du 2 mai 2024 est déposée à titre d'information.
 - F2.a.1 Formation pour les membres du Bureau des gouverneurs
Le Comité de personnel recevra une formation ce soir. Elle demande aux membres s'ils ont des idées de formation pour l'année prochaine, et le cas échéant d'en informer la présidente ou la secrétaire générale.
 - F2.b Ébauche du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 14 mai 2024
L'ébauche du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 2 mai 2024 est déposée à titre d'information.
- F3. Comité exécutif
 - F3. Ébauche du procès-verbal de la réunion du 14 mai 2024
 - F3.a Sondage C : *La relation du BG et de ses comités avec la rectrice ou le recteur de l'Université*
La présidente du Comité exécutif demande aux gouverneurs de remplir le formulaire d'évaluation circulé et de le remettre à la secrétaire générale avant de quitter l'assemblée.

Section G HUIS CLOS

Section H POINTS PROVENANT DU HUIS CLOS

Section I AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

Section J

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

J1. La prochaine réunion régulière du Bureau des gouverneurs aura lieu le mardi 26 juin 2024 à 16 h 30 au Salon Sportex.

Section K

LEVÉE DE LA SÉANCE

Paul Morris propose la levée de la séance à 17 h 23.

La présidente,



Lise Pinkos

La rectrice,



Sophie Bouffard